

Créations, réhabilitations, modifications et suppressions de DU, de DIU et de AEU des facultés du Corps de Santé.

Conseil d'administration du 6 juillet 2020

Délibération 2020/07/CA-063

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu l'avis favorable des Facultés du Corps de Santé ;

Vu l'avis favorable de la CFVU ;

Après en avoir délibéré, les conseillers décident :

Article 1 :

Les 15 DU/DIU suivants sont créés dans les facultés du Corps de Santé pour une durée de 4 ans :

- Biomatériaux en odontologie ;
- Certificat d'aptitude à l'expertise du dommage corporel sud ;
- Conception et fabrication assistée par ordinateur directe en odontologie ;
- Etudes de réparation du dommage corporel ;
- Formation à la relation de partenariat dans le soin, l'enseignement et la recherche (niveau 1) ;
- Formation à la relation de partenariat dans le soin, l'enseignement et la recherche (niveau 2) ;
- Formation pédagogique pour les maîtres de stage universitaires ;
- Insuffisance cardiaque grave : optimisation thérapeutique, assistance ou transplantation ;
- Neurogériatrie ;
- Prothèse complète supra implantaire ;
- Prothèse complète supra implantaire, implanto-portée et muco-portée ;
- Recherche en soins clinique, managérial et académique ;
- Ulcères vasculaires cicatrisation lymphœdème technique de bandages – option médicale ;
- Ulcères vasculaires cicatrisation lymphœdème technique de bandages – option paramédicale ;
- Violences et santé : prise en charge des victimes.

Article 2 :

Les 22 DU/DIU suivants sont réhabilités dans les facultés du Corps de Santé pour une durée de 4 ans :

- Adolescence : pathologies et soins psychiques (pour une durée de 1 an) ;
- Analgésie – Sédation – Urgences vitales (pour une durée de 1 an) ;
- Autismes (pour une durée de 1 an) ;
- Colposcopie et Pathologie cervico-vaginale et vulvaire (pour une durée de 1 an) ;
- Coordination médicale d'Etablissement d'Hébergement pour personnes âgées (EHPAD) (pour une durée de 1 an) ;

- Formation de formateur en simulation appliquée à l'enseignement des sciences de la santé (pour une durée de 1 an) ;
- Formation des professionnels de santé à la prise en charge de la douleur ;
- Gestion pluridisciplinaires de la maladie de Parkinson (pour une durée de 1 an) ;
- Imagerie ostéo-articulaire ;
- Implantation et surveillance en stimulation et défibrillation cardiaque ;
- Infertilité masculine et AMP (pour une durée de 1 an) ;
- Mécanique et techniques obstétricales ;
- Microchirurgie ;
- Oncosexologie (pour une durée de 1 an) ;
- Onco-urologie ;
- Pathologie inflammatoire démyélinisante du système nerveux central ; (pour une durée de 1 an) ;
- Pédagogie en santé (pour une durée de 1 an) ;
- Podologie appliquée aux activités physiques et au sport ;
- Rythmologie et stimulation cardiaque ;
- Santé au travail (pour une durée de 1 an) ;
- Sommeil et sa pathologie (pour une durée de 1 an) ;
- Toxicologie médicale : option urgences toxicologiques.

Article 3 :

Les 10 DU/DIU suivants sont modifiés dans les facultés du Corps de Santé :

- Addictologie ;
- Biothérapies innovantes ;
- Cardio-néphro-gériatrie ;
- Conception et fabrication assistée par ordinateur ;
- Dépistage et prise en charge du nourrisson vulnérable – pluridisciplinarité ;
- Oncologie pédiatrique ;
- Pédiatrie en maternité : de la vie fœtale à la période néonatale ;
- Philosophie de la psychiatrie ;
- Prise en charge de l'insuffisance cardiaque – option médicale / option paramédicale ;
- Urgences et soins intensifs cardiologiques.

Article 4 :

Les 6 DU/DIU sont supprimés dans les facultés du Corps de Santé :

- Cardio gériatrie ;
- Expertises en accidents médicaux ;
- Pratique de l'expertise médicale en dommage corporel à l'usage des juristes ;
- Thyroïdologie ;
- Troubles respiratoires du sommeil ;
- Urgences pédiatriques.



Toulouse, le 6 juillet 2020
Le Président,

Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 35

Nombre de voix favorables : 35
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0